



Fondation Graines de Paix

Rapport financier 2023

Nous sommes heureux de constater les nouveaux soutiens publics et privés que Graines de Paix a reçus en 2023, marques de la validité de nos actions. Merci à tous nos bailleurs et donateurs.

Ce fut une année d'investissements avec le recrutement de 7 personnes, nous ayant permis de renforcer notre direction ainsi que nos pôles programmes, pédagogie, fundraising, communications et finances. L'année 2023 a également été consacrée à la certification ZEWO, notamment pour étoffer le fonds de réserve. Nous avons ainsi semé en 2023 pour récolter dans les années qui suivent : nous avons augmenté volontairement nos charges et focalisé sur de nouveaux développements, malgré une baisse de nos revenus, afin d'aborder l'avenir avec force. Une stratégie validée par le fait que la demande pour nos programmes ne cesse de croître au vu des défis éducatifs et sécuritaires croissants. Nous sommes prêts.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le bilan, le compte de pertes et profits, l'annexe aux comptes, les montants reçus de nos bailleurs et donateurs, le tableau des variation du capital, et les résultats par catégories de programmes et par projet.

Merci pour votre confiance renouvelée,

Delia Mamon
présidente

Stéphanie de Mestral
trésorière

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

BILAN 2023

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF	Annexes
ACTIF			
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Caisse CHF	523,85	277,70	(8.1)
Compte bancaire en CHF	181 155,47	472 557,86	(8.1)
Autres liquidités (devises, PayPal)	56 365,13	31 902,07	(8.1)
Stocks	30 686,73	29 627,50	(8.2)
Actifs transitoires et autres débiteurs	32 403,46	41 317,31	(8.3)
Total actif circulant	301 134,64	575 682,44	
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Garanties de loyer	27 381,75	27 250,00	(8.4)
Matériel informatique	8 604,54	1 203,33	(8.4)
Matériel d'expositions pédagogiques	916,64	2 201,46	(8.4)
Oeuvres d'art	9 680,00	9 680,00	(8.4)
Total actif immobilisé	46 582,93	40 334,79	
TOTAL DE L'ACTIF	347 717,57	616 017,23	
PASSIF			
<u>ENGAGEMENTS A COURT TERME</u>			
Passifs transitoires et autres créanciers	49 477,84	35 699,22	(8.5)
<u>CAPITAL DES FONDS</u>			
Fonds affectés reportés sur les exercices suivants	267 598,84	533 486,01	(8.6)
Total capitaux à court terme	317 076,68	569 185,23	
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>			
Capital initial de la Fondation	50 000,00	50 000,00	
Report au 01.01 de la Fondation	(3 168,00)	8 232,61	
Déficit de l'exercice en cours	(16 191,11)	(11 400,61)	
Report de la Fondation au 31.12	(19 359,11)	(3 168,00)	
Total des fonds propres	30 640,89	46 832,00	(8.7)
TOTAL DU PASSIF	347 717,57	616 017,23	

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

**COMPTE DE RESULTAT - 3e exercice (01.01.2023-
31.12.2023)**

	01.01.2023 31.12.2023	01.01.2022 31.12.2022
	Annexes	
PRODUITS		(9.1)
<u>Donations reçues</u>	<u>771 832,62</u>	<u>956 469,18</u>
Dons privés libres	441 885,99	347 685,90
Dons privés affectés	283 946,68	527 217,02
Attribution des dons libres aux projets sous-financés	45 999,95	81 566,26
<u>Contributions de secteur public</u>	<u>350 600,00</u>	<u>440 496,00</u>
<u>Produits des prestations</u>	<u>46 265,40</u>	<u>23 456,41</u>
Ventes d'ouvrages pédagogiques et dérivés*	10 697,90	14 155,72
Locations d'expositions pédagogiques	4 800,00	3 625,80
Conférences & formations pédagogiques	6 706,50	8 754,89
Mandats - Publication d'étude	24 061,00	0,00
Autres revenus (soirées, prestations diverses)	0,00	-3 080,00
<u>Variation de stocks</u>	<u>3 677,26</u>	<u>0,00</u>
TOTAL DES PRODUITS	<u>1 172 375,28</u>	<u>1 420 421,59</u>
CHARGES		(9.2)
<u>Charges de projets et de prestations</u>	<u>-1 007 421,05</u>	<u>-806 528,23</u>
Programmes Côte d'Ivoire	-11 592,68	-332 476,02
Programmes Benin	-740 553,49	-196 632,88
Programmes MENA	0,00	0,00
Programmes Suisse	-182 989,15	-225 663,82
Prestations (expositions, formations, livres)	-72 285,73	-51 755,51
<u>Charges d'obtention de financements</u>	<u>-252 068,28</u>	(9.2.4) <u>-252 999,27</u>
<u>Charges administratives</u>	<u>-193 767,59</u>	(9.2.5) <u>-108 602,32</u>
<u>Amortissements</u>	<u>-2 543,84</u>	(9.3) <u>-4 263,75</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>-1 455 800,76</u>	<u>-1 172 393,57</u>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER	<u>1 347,19</u>	(9.5); (9.6) <u>2 474,94</u>
<u>Variation du capital des fonds affectés</u>	<u>265 887,17</u>	(9.4) <u>-261 903,54</u>
RÉSULTAT ANNUEL	<u>-16 191,12</u>	<u>-11 400,58</u>

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
3e exercice, 01.01.2023 - 31.12.2023

1. Généralités

La Fondation Graines de Paix a été créée le 29 octobre 2020 et enregistrée au Registre du Commerce de Genève le 24 novembre 2020. Elle a repris l'ensemble des activités et des engagements de l'Association Graines de Paix qui était active depuis 2005 et qui est en cours de dissolution.

Ce troisième exercice de la Fondation Graines de Paix couvre la période du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

But statutaire de la Fondation Graines de Paix:

"La Fondation a pour but de développer des solutions éducatives transformatrices favorisant l'épanouissement scolaire, la prévention (violences, radicalisation), la paix sociétale et le respect profond de la nature. Ces solutions ont pour finalité des générations d'élèves qui se développent, se révèlent et s'impliquent pour le devenir du monde, résolument attentifs aux êtres humains, au vivant et à la planète. En vue de ce but, elles contribuent à l'évolution de l'objectif du métier d'enseignant : de la transmission des connaissances, devenue inadéquate, à bien faire grandir les élèves dans toutes leurs dimensions. Elles ont pour objectif plus large de concrétiser les Droits de l'Enfant, les Droits humains et les Droits de l'environnement dans les pratiques quotidiennes, afin d'assurer un développement sain, équitable et durable.

Plus précisément, le but de la fondation est de concevoir et réaliser des solutions éducatives positives et innovantes pour fonder une éducation de qualité nourrie par une éducation à la culture de la paix (éducation aux valeurs et compétences permettant de vivre et interagir en harmonie à l'école, en société et avec la nature, afin de s'épanouir et s'engager pour un monde meilleur). La paix est comprise ici sous toutes ses formes²: personnelle, familiale, scolaire, sociétale, interculturelle, géopolitique, environnementale. La paix, la culture de la paix et l'éducation à la culture de la paix sont comprises comme facteurs déterminants du développement durable. Ces solutions éducatives visent les enfants et jeunes, les enseignants et encadrants, les autorités éducatives, les parents, les éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, acteurs au sein de communautés et tous autres publics concernés ou en ressentant le besoin.

La pédagogie Graines de Paix, conçue et guidée par la fondatrice, Delia Mamon, vise à développer les compétences humaines, sociales, interculturelles et écologiques des enfants et des jeunes, tout comme leur capacité de discernement, de résolution créative et d'engagement proactif. Les valeurs humaines de considération, de bienveillance, d'empathie, de réciprocité, d'ouverture, d'inclusion et toutes celles qui développent du lien sont à placer au cœur de cette pédagogie. Ce sont celles qui permettent à la fois l'épanouissement scolaire, la prévention (violences, radicalisation), l'enracinement de la culture de la paix et le respect de la planète. La pédagogie Graines de Paix vise ainsi à répondre aux besoins d'acceptation et d'appartenance des élèves, à favoriser la cohésion sociétale et l'entente interculturelle, et à développer leurs réflexes de paix pour prévenir, désamorcer et apaiser les réflexes de violence. Conjointement, la pédagogie Graines de Paix vise à consolider les postures et pratiques des adultes concernés, à tous niveaux de responsabilité, avec ces valeurs et compétences. Celles-ci sont essentielles pour bien faire grandir les élèves et les faire grandir en paix, de même pour prévenir l'échec scolaire, les climats scolaires délétères et l'abandon scolaire - des élèves comme des enseignants.

La Fondation exerce notamment les tâches suivantes : l'éducation et la formation, ainsi que le plaidoyer, l'information, la sensibilisation et le conseil dans ces domaines. Dans le cadre des buts fixés, la Fondation oeuvre en Suisse et dans le monde. La Fondation peut notamment participer à d'autres organisations en Suisse et à l'étranger, développer des partenariats de collaboration et fonder des organisations ou sociétés en Suisse et à l'étranger³.

2.1 Principes appliqués en matière d'établissement des comptes annuels

La comptabilité est tenue à l'interne. Les comptes annuels sont établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC, en particulier la Swiss GAAP RPC 21, de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

- la poursuite de l'exploitation
- l'importance relative
- la délimitation correcte des exercices comptables
- l'intégralité
- la clarté
- la prudence
- la permanence dans la présentation, dans l'information fournie et dans l'évaluation
- la non compensation des charges et des produits

Au mois de septembre 2022, la Fondation a entrepris les démarches pour être certifiée ZEWO. Un premier audit a été réalisé, mettant en lumière les points d'amélioration. Nous prévoyons d'obtenir la certification ZEWO d'ici décembre 2024 après une complète mise en conformité et adaptations aux prérequis.

Méthodes d'évaluation

Les diverses rubriques de l'actif et du passif sont évaluées séparément.

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale, compte tenu toutefois de corrections de valeur si nécessaire.

La comptabilité est tenue selon le principe de l'échéance (postes ouverts).

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
3e exercice, 01.01.2023 - 31.12.2023

2.2 Pérимètre de consolidation des comptes

Les états financiers de la Fondation sont effectués de manière consolidée sur la période du 01.01.2023 au 31.12.2023. Ils intègrent les entités suivantes :

- La Fondation Graines de Paix ayant son siège à Genève
- L'association Graines de Paix ayant son siège à Cotonou
- L'association Graines de Paix ayant son siège à Abidjan

Il existe une Association Graines de Paix - France avec laquelle le siège de la Fondation a signé une convention de collaboration. Cependant, la structure étant indépendante du siège, elle n'est pas intégrée dans le périmètre de consolidation.

3.1 Composition du Conseil de Fondation et personnes habilitées à signer depuis le 05.03.2024

Mme Delia Mamon	Membre*, Présidente	Signature collective à deux
Mme Stéphanie de Mestral	Membre*, Trésorière	Signature collective à deux (1)
Mme Maya Page	Membre*	Signature collective à deux (1)
M. Jackson James Robert	Membre	Sans signature

* du Conseil de Fondation

(1) Avec la présidente

Depuis le 05.03.2024, la Fondation est valablement représentée par la signature conjointe de sa Présidente et d'un autre membre du Conseil de fondation habilité à signer. De plus, la Directrice ainsi que la responsable Finances peuvent autoriser des dépenses jusqu'à un certain montant. Le règlement interne prévoit que :

- La Présidente peut autoriser des dépenses et en effectuer jusqu'à 5'000 CHF avec signature individuelle.
- La directrice peut autoriser des dépenses avec signature individuelle à hauteur de 3'000 CHF.
- La responsable Finances peut effectuer des menues dépenses jusqu'à 1'000 CHF.

3.2 Composition du Conseil de Fondation et personnes habilitées à signer en 2023 (publication au RC le 18.07.2022)

Mme Delia Mamon	Membre*, Présidente	Signature collective à deux
Mme Stéphanie de Mestral	Membre*, Trésorière	Signature collective à deux (1)
Mme Maya Page	Membre*	Signature collective à deux (1)
Prof. Philip Jaffé	Membre	Sans signature

* du Conseil de Fondation

(1) Avec la présidente

En 2023, la Fondation était valablement représentée par la signature conjointe de sa Présidente et d'un autre membre du Conseil de fondation habilité à signer. De plus, la responsable Finances pouvait autoriser des dépenses jusqu'à un certain montant. Le règlement interne prévoit que :

- La Présidente peut autoriser des dépenses et en effectuer jusqu'à 5'000 CHF avec signature individuelle.
- La responsable Finances peut effectuer des menues dépenses jusqu'à 1'000 CHF.

4. Indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Les membres du Conseil de Fondation ne reçoivent aucune indemnité.

5. Statut fiscal

La Fondation Graines de Paix bénéficie du statut exonéré.

6. Direction

Madame Céline Maret a rejoint la Fondation en date du 01.06.2023 en tant que Directrice. Nous ne communiquons pas les rémunérations.

7. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

En 2023, la Fondation a employé l'équivalent de 7,6 emplois à plein temps sur l'année. La Fondation a également travaillé avec 11 mandataires dans ses bureaux au Bénin (9) et en Côte d'Ivoire (2).

Pour information, la Fondation a bénéficié de l'appui de quelques bénévoles occasionnelles pour des tâches de traduction et de gestion de la boutique en ligne, en plus du soutien bénévole des membres du Conseil de Fondation.

Deux stagiaires ont travaillé pour la Fondation, dont une par le biais de l'association Découvrir.

8. Notes relatives au bilan

8.1. Liquidités

Les liquidités comprennent les caisses (CHF, EUR et CFA), les comptes bancaires détenus en Suisse (UBS - CHF, EUR), en Côte d'Ivoire (Bank of Africa CI - CFA) et au Bénin (Bank of Africa Bénin - CFA) ainsi que les soldes du compte Paypal de la Fondation. Ces liquidités sont évaluées à leur valeur nominale, les devises sont converties en CHF au taux de clôture.

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
3e exercice, 01.01.2023 - 31.12.2023

8.2. Stocks de marchandises

Les stocks sont constitués des guides pédagogiques et livrets des élèves de la collection "Grandir en Paix", des guides "35 Ateliers pour l'école inclusive" de la collection "Grandir Ensemble", des supports pédagogiques des expositions "Ni Hérisson, ni Paillasson" et "Léon et ses émotions", "126 battements de cœur pour la Genève internationale", ainsi que des posters, papiers cadeaux et totebags. Ces stocks sont valorisés à leur prix d'achat. Les stocks incluent également des livres pédagogiques PAX, offertes par la fondation Peace for Kids en 2020 et valorisées à leur prix de vente.

8.3. Actifs transitoires et autres débiteurs

En 2023, les actifs transitoires et autres débiteurs sont constitués des factures et des droits d'auteurs non encore collectés (26'174,10 CHF), de dons réalisés en décembre 2023 à recevoir en janvier 2024 (1'605,31 CHF), ainsi que des remboursements AVS et LAA à percevoir en 2024 au titre de 2023 (3'549,75 CHF) et d'un retrait en espèces effectué en janvier 2024 (500 CHF). Ce retrait a été effectué pour rembourser une avance de caisse.

8.4. Immobilisations

Immobilisations financières

Deux dépôts de garantie de loyer figurent à l'actif du bilan, ils sont détenus par la Banque UBS SA pour un montant de 27'250 CHF. En 2023, des intérêts ont été perçus d'une valeur totale de 131,75 CHF.

Immobilisation corporelles (matériel informatique et matériel des expositions pédagogiques)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition ou prix de revient, déduction faite des amortissements (voir 9.3). Les œuvres d'art ont fait partie du transfert d'actifs de l'Association Graines de Paix à la Fondation Graines de Paix au 01.01.2021. Il n'y a pas eu de transaction en 2023 et leur valeur est inchangée.

8.5. Passifs transitoires

Figurent dans ces comptes les charges sociales et fiscales de décembre 2023 payables en 2024 (36'815,45 CHF) et les provisions pour factures non parvenues et autres charges à payer (12'663,39 CHF).

8.6. Fonds affectés non consommés

Ce compte présente l'ensemble des dons privés et des contributions publics reçus pour des projets spécifiques qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui seront utilisés en 2024 pour la réalisation des projets auxquels ils sont affectés (- 267'598,84 CHF).

Le tableau de variation du capital présente le détail de ces fonds affectés disponibles par projet à la fin de l'exercice 2023. Voir aussi le point 9.4 ci-dessous.

8.7. Fonds propres

Le capital de la Fondation comprend le capital initial de la Fondation (50'000 CHF). Ces fonds propres étaient constitués dans le cadre statutaire de la Fondation Graines de Paix et étaient libres et utilisables au 01.01.2021. Après absorption du résultat déficitaire de l'exercice (16'191,11 CHF) et prise en compte du report à nouveau des années précédentes (-3'168 CHF), ces fonds propres s'élèvent à 30'640,89 CHF au 31.12.2023.

8.7.1 Réserves

L'objectif est de constituer des réserves libres durant 2024-2025 qui couvrent 3 mois de charges totales afin de satisfaire à la norme 11 de ZEWO. Pour atteindre ce but, nous avons procédé fin 2023 au recrutement d'une responsable philanthropie avec démarrage mi-janvier 2024.

9. Notes relatives au compte de résultat

9.1. Produits

Les recettes de la Fondation sont constituées des contributions publiques, des dons privés affectés, des dons non affectés (dons libres), des ventes (livres, marchandises) et de prestations, ainsi que des locations de nos expositions pédagogiques. Les dons libres sont utilisés pour financer nos activités de siège ou alloués aux programmes qui en ont besoin pour compléter leur financement.

Les produits de la Fondation pour l'année 2023 atteignent 1'168'698,02 CHF, regroupant subventions, dons et revenus. A ce total s'ajoute la variation de stock d'un montant de 3'677,26 CHF. Les revenus des prestations s'élèvent à 46'265,40 CHF, soit 3,96% des produits totaux - la Fondation est restée plusieurs mois sans chef de projets suisse, du 4e trimestre 2022 à début 2023 (24.1.2023), impliquant quelques mois pour redémarrer progressivement cette activité. Les produits 2023 sont en baisse de 251'714,55 CHF, soit 18% par rapport à 2022. Cette baisse est dûe à la diminution temporaire de nos activités en Côte d'Ivoire et donc à un nombre globalement moins important de projets.

Il n'y a pas eu d'autres revenus pour l'année 2023.

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
3e exercice, 01.01.2023 - 31.12.2023

9.2. Complément d'information relatif aux frais de projets

9.2.1. Les charges de personnel sont réparties entre les différents programmes, au prorata du temps consacré par les équipes à chacun des projets.. En 2023, une décision majeure a été prise par le Conseil de fondation de renforcer l'équipe opérationnelle et sa capacité de lever des fonds. Les embauches se sont étalées entre février et septembre 2023, et comprennent :

- La directrice (processus qui avait été initialement entrepris début 2022, puis repris début 2023).
- Une responsable fundraising (en remplacement de celle partie mi-2022).
- Une assistante comptable à mi-temps en appui à la chargée des finances.
- Une 3e pédagogue à plein temps pour bien développer et mener nos projets pédagogiques.
- Une responsable communication senior pour travailler la visibilité des actions de la fondation et de leur bienfondé.

Au total, 7 personnes ont été embauchées créant une excellente dynamique interne et externe.

Les frais de personnel s'élèvent ainsi à 847'120,93 CHF en 2023, soit une hausse de 171'128,63 CHF (+25%), en réponse à la stratégie d'expansion de la Fondation.

9.2.2. Les coûts opérationnels imputés aux projets représentent les coûts d'utilisation de la structure (bureaux, économat, moyens informatiques et bureautiques, télécommunication...). Ils sont affectés aux projets au prorata des effectifs des projets.

9.2.3. Les frais de siège sont distincts des coûts opérationnels ; ils représentent la contribution forfaitaire des projets aux frais du siège de la Fondation. Fixée à 12% des coûts des projets, sauf exigence particulière de certains bailleurs, cette contribution couvre les frais de développement de nouveaux projets ou activités, de recherche de financement, de communication, de plaidoyer, de support juridique et comptable du siège de la Fondation, nécessaires à la conduite des activités, mais non directement affectables aux projets.

9.2.4. Les charges d'obtention de financements - selon le méthode Zewo : Il s'agit, d'une part, d'activités servant directement à l'obtention de financements et d'autre part, d'activités qui accompagnent l'obtention de financements. Pour l'année 2023, les charges d'obtention de financements s'élèvent à 252'068.28 CHF soit 17,3% des charges totales.

9.2.5. Les charges administratives - selon la méthode Zewo : Il s'agit des charges telles que le loyer, les assurances, l'informatique, la bureautique (...) lesquelles ne font partie ni de l'obtention de financements, ni des charges de projets ou de prestations. Le montant total des charges administratives de la Fondation au 31.12.2023 s'élève à 193'767.59 CHF soit 13,3% des charges totales.

9.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée probable d'utilisation des actifs.

Taux d'amortissement pratiqués:	2023	2022
Matériel téléphonique	33%	33%
Matériel informatique (hardware et software)	33%	33%
Materiel d'exposition	20%	20%
Mobilier	20%	20%

Pour l'année 2023, les amortissements s'élèvent à 3'828.66 CHF répartis entre le matériel d'exposition (1'284.82 CHF) et le matériel informatique (2'543.84 CHF). Les montants se trouvent respectivement inclus dans les charges de prestations et dans les charges administratives.

9.4. Variation des fonds affectés

La variation des fonds affectés d'un montant de 265'887,17 CHF résulte de l'utilisation en 2023 de fonds reçus en 2022 (533'486.01 CHF) et du versement au bilan des fonds reçus en 2023 pour la poursuite des activités en 2024 (-267'598,84 CHF). Le tableau de variation des fonds affectés présente le détail par programme et représente la différence entre les dons privés, contributions publiques et revenus perçus et les charges des programmes au cours de l'exercice comptable.

9.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2023 présente un solde débiteur (355,79 CHF) correspondant à 356 CHF de charges exceptionnelles (abandon de relance de facture) et une annulation d'écriture de passif transitoire d'un montant de 0,21 CHF, correspondant à une correction sur facture.

9.6. Résultat financier

Le résultat financier créditeur (1'571.23 CHF) est constitué du gain de change en Euros d'un montant de 3'337.72 CHF, des intérêts perçus sur les comptes de garanties d'un montant total de 131,75 CHF moins les frais de comptes (1'766.49 CHF).

10. Les éléments de l'annexe prévus par l'article 959c CO non mentionnés dans ce rapport sont inexistantes.

Notamment, aucun litige ni procédure judiciaire n'est ouvert à l'encontre de notre Fondation au 31.12.2023.

FONDATION GRAINES DE PAIX
Genève

11. Informations sur les bailleurs et donateurs

Bailleurs publics suisses	Montant (CHF)	Projet
Direction du Développement et de la Coopération	200 000	Bénin - APEV-Innovation (Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence)
Délégation Genève Ville Solidaire	65 000	Bénin - Meilleure École pour les Filles
Ville de Meyrin	30 000	Bénin - Meilleure École pour les Filles
Etat de Genève	25 000	Bénin - APEV-Innovation (Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence)
Commune de Plan-Les-Ouates	15 000	Bénin - Meilleure École pour les Filles
Unité vie associative - Genève	10 600	Suisse - AdoGoZen phase II
Ville de Lancy	5 000	Bénin - Meilleure École pour les Filles
Total	350 600	

Bailleurs privés suisses	Montant (CHF)	Projet
Fondation SmartPeace	100 000	Bénin - APEV-Innovation (Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence)
Fondation SmartPeace	60 000	Suisse - AdoGoZen phase II
Fondation Valeria Rossi di Montelera	30 000	Suisse - AdoGoZen phase II
Caritatis Stiftung	25 000	Bénin - APEV-Innovation (Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence)
Fondation Inspir'	25 000	Suisse - AdoGoZen phase II
AXA XL	17 415	Suisse - AdoGoZen phase II
Migros Pour-cent culturel	8 000	Suisse - AdoGoZen phase II
Fribourg Foundation for Children	2 500	Bénin - APEV-Innovation (Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence)
Total	267 915	

Donateurs privés	Montant (CHF)	Projet
Dons de particuliers	487 886	Affectation libre
Dons de particuliers	8 250	Bénin - APEV-Innovation (Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence)
Dons de particuliers	2 414	Bénin - Meilleure école pour les filles
Dons de particuliers	230	Suisse - AdoGoZen phase II
GlobalGiving (Crowdfunding)	2 188	Bénin - Meilleure école pour les filles
GlobalGiving (Crowdfunding)	2 046	Suisse - AdoGoZen phase II
GlobalGiving (Crowdfunding)	904	Suisse - Bien Vivre Ensemble
Total	503 918	

TOTAL CHF	1 122 433
------------------	------------------

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2023

Variation des Fonds affectés	Existant initial 01.01.2023	Dons, subventions et revenus affectés	Charges de projets y.c. amortissement s	Participation aux frais de siège*	Résultats financier & except. affectés	Existant final 31.12.2023
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Projets pédagogiques internationaux						
Côte d'Ivoire - Formation Initiale RFIM	-	-	-71	-9	-	-80
Côte d'Ivoire - Prévention et Réponse à la Violence contre les	9 121	-	-10 279	-1 234	-	-2 392
Bénin - Apprendre en Paix, Eduquer sans violence	495 066	360 750	-651 507	-77 906	2 439	128 843
Bénin - Meilleure Ecole pour les Filles	-	119 602	-9 943	-1 197	-4	108 457
MENA - Tunisie	6 634	-	-	-	-	6 634
Projets pédagogiques - Suisse						
Bien Vivre Ensemble (ex-Etablissement heureux)	8 989	904	-48 545	-4 865	-11	-43 528
AdoGoZen	-	153 291	-115 696	-13 883	-46	23 665
Siège de la Fondation						
	13 677	-	-13 677	-	-	-
Capital des fonds affectés	533 486	634 547	-849 719	-99 093	2 379	221 599
Variation du capital des fonds affectés 2023						311 887
Variation du capital propre**						
Capital initial Fondation Graines de Paix	50 000					50 000
Report de la Fondation	-3 168					-3 168
(Déficit) /Bénéfice de l'exercice 2023						-16 191
Report de la Fondation au 31.12.2023						-19 359
Capital propre de l'organisation	46 832	0	0	0	0	30 641

* Les frais de siège sont de 12% pour tous les projets, sauf Bien Vivre Ensemble dont les frais de siège s'élèvent à 10%

** Explications et report au 01.01.2024 : voir Annexe points 8.6 et 9.4

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENÈVE

COMpte de résultat par programme
3e exercice, 01.01.2023 - 31.12.2023

	Programmes Internationaux	Programmes Suisse	Prestations Suisse/France	Siège de la Fondation	<u>TOTAL 2023</u>
Produits affectés	491 944,40	197 722,76	49 942,66	455 563,36	1 195 173,18
Dons - dotation de l'exercice	489 472,25	154 194,96	0,00	13 677,37	657 344,58
Allocation de fonds libres	2 472,15	43 527,80	0,00	441 885,99	487 885,94
Revenus des ventes, formations, locations d'expositions	0,00	0,00	49 942,66	0,00	49 942,66
Charges de projet	-671 800,91	-164 240,92	-68 027,25	-547 903,02	-1 451 972,10
Charges de personnel (Genève)	-236 655,92	-144 005,38	-53 791,54	-412 668,09	-847 120,93
Charges de bureaux à l'étranger (locaux, mandats, ateliers)	-375 968,31	0,00	0,00	0,00	-375 968,31
Frais de voyages & hébergement	-3 723,10	-1 044,90	-164,00	-172,65	-5 104,65
Honoraires et prestations externes	-33 343,58	-8 713,64	-969,90	-45 737,64	-88 764,76
Autres coûts opérationnels	-22 110,00	-10 477,00	-5 936,64	-45 766,57	-84 290,21
Achats et autres frais de mise en œuvre/représentation	0,00	0,00	-7 165,17	-43 558,07	-50 723,24
Amortissements	0,00	0,00	-1 284,82	-2 543,84	-3 828,66
Participation aux frais de siège	-80 345,26	-18 748,23	-2 973,66	102 067,15	0,00
Variation des fonds affectés	257 765,92	-14 676,65	0,00	0,00	243 089,27
Utilisation des fonds disponibles - bilan d'ouverture	501 699,36	8 988,75	0,00	0,00	510 688,11
Dotation aux fonds affectés - bilan de clôture	-243 933,44	-23 665,40	0,00	0,00	-267 598,84
Résultat financier et exceptionnel	2 435,85	-56,96	-33,36	-998,34	1 347,19
Total général	0	0	-22 376,43	6 185,31	-16 191,12

FONDATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT PAR PROJET
3e exercice, 01.01.2023 - 31.12.2023

PROGRAMMES	COTE D'IVOIRE Réforme de la Formation Initiale - RFIM	COTE D'IVOIRE Prévention et Réponse à la Violence contre les enfants	TUNISIE
Produits affectés	79,99	11 512,69	0,00
Dons affectés - dotation de l'exercice	0,00	9 120,53	0,00
Allocation de fonds libres	79,99	2 392,16	0,00
Charges de projet	-71,42	-10 279,19	0,00
Charges de personnel (Genève)	-62,42	-215,76	0,00
Charges de bureaux à l'étranger (locaux, mandats, ateliers)	0,00	-10 037,43	0,00
Honoraires et prestations externes	0,00	0,00	0,00
Frais de voyages & hébergement	0,00	0,00	0,00
Autres coûts opérationnels	-9,00	-26,00	0,00
Participation aux frais de siège	-8,57	-1 233,50	0,00
Variation des fonds affectés	0,00	0,00	0,00
Utilisation des fonds disponibles de l'exercice précédent	0,00	0,00	6 633,52
Dotation aux fonds affectés pour l'exercice suivant	0,00	0,00	-6 633,52
Résultat financier et exceptionnel	0,00	0,00	0,00
Total général	0,00	0,00	0,00

PROGRAMMES	BENIN Apprendre en Paix Eduquer sans Violence	BENIN Meilleure Ecole pour les Filles	SUISSE Bien Vivre Ensemble	SUISSE AdoGoZen	Total Programmes
Produits affectés	360 750,00	119 601,72	44 431,72	153 291,04	689 667,16
Dons affectés - dotation de l'exercice	360 750,00	119 601,72	903,92	153 291,04	643 667,21
Allocation de fonds libres	0,00	0,00	43 527,80	0,00	45 999,95
Charges de projet	-651 506,82	-9 943,48	-48 544,93	-115 695,99	-836 041,83
Charges de personnel (Genève)	-230 827,18	-5 550,56	-40 992,73	-103 012,65	-380 661,30
Charges de bureaux à l'étranger (locaux, mandats, ateliers)	-361 897,96	-4 032,92	0,00	0,00	-375 968,31
Honoraires et prestations externes	-33 343,58	0,00	-4 077,00	-4 636,64	-42 057,22
Frais de voyages & hébergement	-3 723,10	0,00	-825,20	-219,70	-4 768,00
Autres coûts opérationnels	-21 715,00	-360,00	-2 650,00	-7 827,00	-32 587,00
Participation aux frais de siège	-77 905,83	-1 197,36	-4 864,86	-13 883,37	-99 093,49
Variation des fonds affectés	366 223,24	-108 457,32	8 988,75	-23 665,40	243 089,27
Utilisation des fonds disponibles de l'exercice précédent	495 065,84	0,00	8 988,75	0,00	510 688,11
Dotation aux fonds affectés pour l'exercice suivant	-128 842,60	-108 457,32	0,00	-23 665,40	-267 598,84
Résultat financier et exceptionnel	2 439,41	-3,56	-10,68	-46,28	2 378,89
Total général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PRESTATIONS	Ventes d'ouvrages et dérivés	Ateliers et Formations	Expositions CH/FR	Mandats	SIEGE	Dvpt, Comm°, Recherche de fonds, Admin.
					Total Prestations	
Produits affectés	14 375,16	6 706,50	4 800,00	24 061,00	49 942,66	455 563,36
Dons affectés - dotation de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 677,37
Allocation de fonds libres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 885,99
Revenus pédagogiques et produits dérivés*	14 375,16	6 706,50	4 800,00	24 061,00	49 942,66	0,00
Charges de projet	-17 015,80	-15 893,25	-11 398,02	-23 720,18	-68 027,25	-547 903,02
Charges de personnel (Genève)	-7 977,43	-14 641,65	-10 464,92	-20 707,54	-53 791,54	-412 668,09
Honoraires et prestations externes	-969,90	0,00	0,00	0,00	-969,90	-45 737,64
Frais de voyages & hébergement	0,00	-63,60	-100,40	0,00	-164,00	-172,65
Achats et autres frais de mise en œuvre/représentation	-7 144,47	0,00	-20,70	0,00	-7 165,17	-43 558,07
Autres coûts opérationnels	-924,00	-1 188,00	-812,00	-3 012,64	-5 936,64	-45 766,57
Amortissements	0,00	0,00	-1 284,82	0,00	-1 284,82	-2 543,84
Participation aux frais de siège	0,00	0,00	0,00	-2 973,66	-2 973,66	102 067,15
Variation des fonds affectés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Utilisation des fonds disponibles de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotation aux fonds affectés pour l'exercice suivant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat financier et exceptionnel	-3,56	-7,12	-3,56	-19,12	-33,36	-998,34
Total général	-2 644,20	-9 193,87	-7 886,40	-2 651,96	-22 376,43	6 185,31

* locations d'expositions pédagogiques, organisation d'ateliers et de formation, ventes d'ouvrages pédagogiques et de produits dérivés - sont incluses les variations de stock.